54e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 44 4 NOVEMBRE 1937

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT	Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*	Protonotaire apostolique *ad instar participantium* Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
FONDATEUR	DIRECTEUR

CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

SOMMAIRE

I. LA SEMAINE SOCIALE DE VERSAILLES : *Les Conflits de Civilisations.* — 1. Les conflits de civilisations, problème chrétien. — 2. Eléments constitutifs de la notion de civilisation et influence des facteurs politique, social, économique, sur les rapports de civilisation. — 3. Les grandes civilisations historiques : occidentale, islamique, extrême-orientale, israélite. — 4. Le racisme et le totalitarisme ; le communisme. — 5. Le catholicisme en face des civilisations. — 6. Pourquoi les civilisations sont appelées à collaborer ; Missions et colonisation. — 7. Formes politiques, économiques, sociales, intellectuelles, de coopération entre civilisations. — 8. Conclusion : l'œuvre des *Semaines Sociales* est-elle en marge de la vie ?

II. L'ESPRIT SOCIAL A TRAVERS LES REVUES. — 1. Au Congrès des Secrétariats sociaux : la dépopulation des campagnes. — 2. Un manifeste des Patrons catholiques. — 3. Cinquantenaire de la C. F. T. C. — 4. Pour le retour de la mère au foyer — 5. Encore les loisirs : leur place dans la vie humaine ; pourquoi les organiser ; entreprises cégétistes ; les catholiques à l'œuvre.

I. — LA SEMAINE SOCIALE DE VERSAILLES

Les Conflits de Civilisations

La Session de Versailles aura été la dernière réjouie de la présence souriante et discrète, effacée mais combien active, de M. Marius Gonin, Secrétaire général des *Semaines Sociales,* qu'il fondait il y a 33 ans. Au moment où celui que le cardinal Verdier appelle « le saint Monsieur Gonin » disparaît de la scène du monde, où il tenait si peu de place mais besognait si bien, l'*Ami* se fait un pieux devoir de présenter à la Commission des *Semaines* et à son vénéré président, M. E. Duthoit, l'hommage de ses condoléances respectueuses et très cordiales.

1. — C'est entendu : il est des dogmes devant lesquels, d'instinct, la pauvre intelligence humaine se cabre ; et nous le déplorons sans pourtant trop nous en étonner. Par contre, il en est aussi d'autres qui devraient trouver dans notre nature de telles prédispositions à un acquiescement joyeux qu'on pourrait les croire destinés à gagner à la foi chrétienne des âmes à qui ses mystères auraient d'abord paru trop exiger de nous. Ainsi en est-il tout particulièrement du dogme de la fraternité humaine. Ecoutons Mgr Beaussart présentant aux lecteurs de M. Marcel Légaut son beau livre sur *La Condition chrétienne* (254 p. in-12, 16 f. 50, Paris, Grasset) :

« Nous sommes dans la nuit féconde où s'élabore lentement l'être merveilleux qui naîtra pour toujours à l'heure de notre mort. Il en est ainsi de la vie terrestre de la famille humaine. Au cours d'une histoire tissue de merveilles et d'horreurs, par les splendides ascensions de l'esprit dans l'effort de la pensée et de la civilisation, en dépit des douloureuses retombées de l'instinct, dans la lutte sans répit de la lumière et des ténèbres et de l'homme contre Dieu, le Christ prépare son royaume éternel. Et comme l'âme vraiment chrétienne préfigure en la vie présente l'élu du Paradis, il faut que la vie de l'humanité s'ordonne enfin en une cité fraternelle des enfants du Père Céleste, dans la justice et l'amour, comme une lointaine figure de l'éternelle société des Saints. Le Christ le veut. C'est la bonne nouvelle qu'il a prêchée au monde et que nous devons annoncer à toute créature. C'est la vie qu'il est venu apporter à ses frères et qu'il nous confie la mission de propager. » (P. XI).

Tout cela est très vrai. Mais il l'est aussi que ce « laborieux et extrême enfantement de l'humanité » ne touche pas à son terme, que l'orgueil et l'égoïsme *collectifs* ne contrarient pas moins le rapprochement des peuples et des races que l'individualisme le rapprochement des âmes. « Et souvent le croyant lui-même connaît des heures où sa foi dans l'union des cœurs et des esprits est toute appesantie, parce qu'il ne trouve plus ici-bas de possibilités qui la rendent vraisemblable. » *(Op. cit.,* p. 76). C'est dans l'une de ces heures d'incertitude et de confusion où « les hommes se regardent et semblent s'interroger », que les *Semaines Sociales de France,* soucieuses de préparer le lendemain plus encore que de philosopher ou de récriminer sur le présent, consacrèrent leur 28e Session, en l'été si mouvementé de 1936, au grave et complexe problème des *Conflits de Civilisations* [1].

C'est au président des *Semaines Sociales,* M. Eugène Duthoit, que revient chaque année la mission de poser le problème : les auditeurs des *Semaines* et aussi les lecteurs de leurs Comptes-Rendus savent avec quelle maîtrise l'éminent professeur sait s'acquitter d'une tâche aussi difficile que capitale. Il s'agit, en effet, d'abord de dégager rapidement de l'imbroglio d'une réalité rebelle aux savantes ordonnances de notre logique, des thèmes de réflexions et des éléments de discussion : combien de vaines et irritantes disputes ont leur origine en des confusions qu'aurait dissipées semblable analyse ! Il faut ensuite esquisser au moins sommairement la ligne générale que suivra la pensée commune, à travers les leçons des professeurs, naturellement assez diverses par la manière et par l'objet.

[1] Un fort vol. in-8 de 544 p., 30 f. Paris, Gabalda, et Lyon, *Chronique sociale de France.*

Une civilisation, observe M. D., est marquée par l'ensemble des coutumes, des mœurs, des techniques, en un mot des conditions de vie collective dans un milieu donné. D'où il suit que les civilisations sont multiples et diverses : Cité antique, Islam, Bouddhisme thibétain, Chrétienté médiévale, voilà des civilisations. L'histoire nous apprend que naguère de nombreuses civilisations ont pu coexister sans se connaître, presque sans s'approcher. Ce stade est depuis longtemps dépassé. De nos jours, à raison des communications plus faciles, se multiplient les contacts entre fractions humaines dont les genres de vie sont dissemblables. Ces contacts engendrent des conflits. Il suffit, par exemple, de regarder les phénomènes sociaux qui se déroulent dans les pays de colonisation, de protectorat ou sous mandat. Ce sont alors des conflits *dans l'espace*. Il arrive aussi que, dans un milieu donné, une civilisation nouvelle, en gestation, entre en conflit avec la civilisation ancienne ou traditionnelle, encore en vigueur dans les cercles dirigeants. Ce sont alors des conflits *dans le temps*. Et ceux-ci peuvent provoquer ceux-là : la Révolution française de 1789 eut ses répercussions sur presque toute l'Europe, et la Révolution russe de 1917 n'a jamais fait mystère de ses prétentions à une extension mondiale, en dépit de certaines protestations ou habiletés qui ne trompent personne.

Quels sont les éléments du drame qui se joue ? — M. D. distingue, en premier lieu, le *facteur politique :* aux conflits de civilisation qui se déroulent, soit sur le plan intérieur du territoire national, soit sur le plan extérieur, l'Etat est nécessairement mêlé. A l'intérieur, il prend position, soit pour pacifier les antagonistes (les classes, par exemple) soit pour identifier sa propre cause à tel ou tel mouvement en plein dynamisme. A l'extérieur, l'Etat est porteur d'une civilisation qu'il défend, propage, répand, en vertu du besoin d'expansion qui est propre à toute société humaine politiquement organisée. — Vient ensuite le *facteur économique,* source d'échanges pacifiques, mais aussi de concurrences, qui font renaître à la longue le « chacun pour soi » autarchique, le cloisonnement du monde en autant d'Economies fermées que d'Etats. — En troisième lieu, le *facteur idéologique*, on pourrait presque dire idolâtrique. Voici quelques-unes de ces idoles, anciennes ou nouvelles, auxquelles sacrifient les acteurs du drame : *Mammon,* qui règne sur les civilisations à tendances ploutocratiques ; la *technique,* sous sa forme la plus concrète, la machine, servante bienfaisante de l'esprit, devenue souveraine là où, le bien-être temporel ayant été érigé en fin suprême, la source mécanique de « l'unique désirable » est comme divinisée ; voici encore la *nation*, *l'Etat*, la *race*, qu'on détache de toute subordination au droit, à la loi, à la règle morale, en des régimes totalitaires où l'homme, sevré de ce qui constitue la personne, ne devient dieu qu'à condition de se fondre tout entier dans un surhomme collectif. Comme des intérêts politiques divergents se mêlent aux cultes disparates de ces nouvelles idoles, on peut craindre la bataille des dieux : bolchévisme-nazisme.

Allons-nous, malgré les chocs, vers l'unité des civilisations ? Sur le plan matériel et technique, le monde tend à s'uniformiser. Mais l'âme de l'humanité est déchirée par des idéals opposés, des intérêts exclusifs, des nationalismes farouches, par la querelle des faux dieux. Sera-ce l'avortement ou la naissance d'une civilisation qui tend, au moins par quelques côtés, à devenir commune aux peuples de la terre ?

La recherche d'un dénouement se poursuit dans une atmosphère de totale insécurité. Le dénouement particulariste équivaudrait à la répudiation pratique de nos responsabilités humaines, sans que la sécurité de chacun, liée à la sécurité collective, soit garantie. Le dénouement impérialiste et totalitaire, en portant une atteinte radicale aux destins de la personne, entraînerait une véritable faillite humaine.

Il faut chercher ailleurs, et d'abord observer que toute civilisation relève d'une culture, toute culture d'une métaphysique. Une civilisation, c'est en effet l'aménagement de la vie temporelle qui tire ses éléments tant du monde extérieur que de l'activité spirituelle des hommes qui la composent. Dès lors, elle dépend de la culture régnante, c'est-à-dire du développement des connaissances, des arts, des sciences, des techniques, de l'esprit public, au sein d'une communauté humaine. Mais d'autre part, en face des cultures et des civilisations diverses, l'esprit humain choisit et juge. Il compare en fonction de ce qui lui paraît être « la vie la plus digne de l'homme », donc d'une métaphysique, vraie ou fausse. L'histoire apporte ici son témoignage. L'Eglise catholique et sa métaphysique ont été présentes à divers « tournants d'histoire » où civilisations et cultures se sont rencontrées. Et d'autre part la culture et la civilisation d'inspiration communiste qui se propagent en ce moment dans le monde relèvent d'une explication du monde et de la vie, métaphysiques à leur manière, négativement.

Et nous voici conduits à la solution qui seule peut assurer l'échange pacifique entre les civilisations. C'est un fait : le Christianisme a pénétré de sa substance les civilisations les plus diverses. D'où lui vient ce pouvoir ? De ce qu'il *humanise* tout ce qu'il touche. Son humanisme est « ouvert » parce qu'il s'appuie sur la certitude de la destinée supra-terrestre de l'homme. Mêlé à des civilisations très diverses, le christianisme ne se confond pourtant avec aucune. En cela, il est unique, et il doit ce privilège à ce que toujours il a distingué les deux plans spirituel et temporel, travaillant dans le sens de l'harmonie des deux, mais rejetant la confusion aussi bien que la séparation de l'un et de l'autre. Il ne saurait être question d'unifier la civilisation, et après des essais infructueux ce rêve millénariste ne semble pas plus à redouter qu'il n'est à souhaiter. Toutes les diversités bienfaisantes ont droit au respect, toutes les civilisations gagnent à échanger leurs biens. Et la loi unique, source de l'échange pacifique, c'est la souveraineté de l'amour dans le gouvernement du monde.

Selon notre doctrine de la Rédemption, il ne saurait y avoir de *damnés sur terre ;* donc tout état social comportant à sa base la déchéance irrémédiable de telle classe ou catégorie d'hommes serait antichrétien. Cette certitude de l'universelle Rédemption prédispose le christianisme à être un

facteur de *symbiose pacifique* entre civilisations inégales. Le christianisme accorde d'autant mieux les civilisations qu'il ne s'identifie lui-même à aucune. Dans les conflits qui mettent aux prises les civilisations, l'Eglise est juge, mais non partie. Lorsqu'elle *évangélise,* elle laisse à d'autres le soin de *civiliser,* quoique l'évangélisation importe au plus haut point à la civilisation. Son indépendance même assure son crédit, prévient les chocs.

Par ses exigences à lui, le christianisme contribue à pacifier les rapports entre civilisations. Elles se ramènent toutes, ces exigences, à « chercher d'abord le royaume de Dieu ». Il veut que soit respectée en tout homme la *dignité éminente* de sujet de ce royaume. Dût-elle perdre la faveur des souverainetés terrestres, l'Eglise ne peut céder sur ce principe. Ses fils répandus à travers le monde sont ainsi les meilleurs champions de la vraie paix.

Et puis il y a, chez tout chrétien qui rapporte toutes choses au royaume de Dieu, prière perpétuelle. Mais ceux qui font deux parts dans leur vie, l'une à Dieu, l'autre au monde, sont infidèles au devoir essentiel de la prière perpétuelle et, par leur inconséquence, vidant la cité temporelle de toute sève spirituelle, sont *responsables* du divorce entre les civilisations et l'Eglise. C'est cette infidélité pernicieuse que l'Eglise combat par l'*Action catholique*. Partout, dans les *îlots de chrétienté* formés par les *mouvements spécialisés* d'A. C., des fleurs de civilisation éclosent. Quand ces îlots seront-ils des continents ?

La conclusion dernière est que la loi commune capable d'unir les civilisations, puisque toute l'humanité est christianisable, c'est la charité, définition même du christianisme. Tout chrétien, tout homme est appelé, par l'unique commandement, à pacifier la terre. Et *pacifier la terre,* c'est *peupler le ciel.*

2. — Une fois le problème posé, il faut en reprendre en détail les différents aspects : voir ce qui est, dégager ce qui doit être. Et il importe évidemment en premier lieu d'éclairer ce concept de civilisation qui domine tout le sujet.

Il revenait à un philosophe aussi qualifié que M. Jean Lacroix d'analyser les *éléments constitutifs de la civilisation* et de préciser le sens de cette notion. Or, ces éléments peuvent se diviser en deux grands groupes. Les uns, comme la terre, la race et le passé, s'imposent à l'homme, qui peut sans doute les modifier, mais qui doit d'abord les subir : ce sont les éléments terrestres et charnels Les autres, comme la technique, l'art, la science, la religion et le droit, sont, dans une plus ou moins large mesure, le produit de l'activité spirituelle de l'homme : ce sont les facteurs spirituels. La véritable notion de civilisation se dégagera par opposition aussi bien aux thèses déterministes qui sont d'origine surtout allemande, qu'aux thèses idéalistes qui sont d'origine surtout française.

Une civilisation, c'est d'abord, sous sa forme la plus simple, le *processus* de vie d'un peuple isolé dans un gîte géographique donné. Déterminée par le sol, une civilisation l'est encore par la race et le sang. La terre et les morts, pour reprendre une expression de Barrès, tels sont les éléments déterminés essentiels de toute civilisation. Mais ces éléments déterminés ne sont pas absolument déterminants. Au déterminisme géographique d'un Ratzel, s'oppose le possibilisme de l'école française. Au moins autant que la nature, l'homme est un « facteur géographique ». Des nécessités nulle part, des possibilités partout, et l'homme maître de ces possibilités, juge de leur emploi, tel est d'après Lucien Lefèvre le dernier mot de la géographie humaine.

Si primitive que soit une civilisation, si fortement qu'elle ait été façonnée par les conditions géographiques et ethniques, elle n'est jamais le simple résultat de ces forces : elle reçoit toujours sa forme d'un élément rationnel et spirituel. La puissance créatrice de l'homme s'épanouit en œuvres de civilisation dans la technique, l'art, la science, la religion et le droit. Chacun de ces facteurs a un rôle propre. La technique et la science prouvent la maîtrise de l'homme sur le monde ; l'art délivre de l'égoïsme et de l'utilitarisme en permettant à l'homme de respecter le mystère de la nature et d'entrer en conversation poétique avec le monde ; dans la plupart des cas, c'est l'esprit religieux qui est à l'origine d'une civilisation, la fait progresser et la maintient en lui donnant suffisamment de cohésion : si l'on peut parler d'une civilisation européenne, c'est au christianisme qu'on le doit. Le droit enfin apparaît comme le *médiateur* nécessaire entre les valeurs spirituelles et les faits sociaux, si bien que le juriste apparaît comme le type du civilisateur, puisque civiliser c'est incarner le spirituel dans le temporel.

Quelle idée doit-on se faire de la civilisation ? En général dans les thèses allemandes, la civilisation n'existe pas ; il n'y a qu'une succession de civilisations hétérogènes et discontinues, chacune étant plus ou moins déterminée par le sol et la race. Ce que l'auteur éclaire par l'analyse de la conception hégélienne du droit, de l'irrationalisme nietzschéen et de la subordination totale de l'esprit à la vie chez Klages. — La principale tendance française consiste au contraire à concevoir l'histoire de toute l'humanité comme la marche même de la civilisation, souvent identifiée à l'humanisme. Les éléments déterministes sont ce qui retarde l'effort civilisateur ; le progrès consiste à les maîtriser. *Civiliser c'est libérer.* Et cette libération doit être double : humaniser la nature en échappant au déterminisme du sol ; humaniser la vie politique et sociale en échappant au déterminisme du passé, de la race et du sang.

La tendance française paraît avoir bien dégagé l'essence de la notion de civilisation. Civiliser. c'est humaniser, c'est spiritualiser. Mais il faut signaler un danger. L'esprit qui croit échapper complètement aux déterminismes naturels ou sociaux se flétrit ou s'égare. La vraie civilisation est peut-être moins une libération qu'une tension entre les éléments matériels qui manifestent la faiblesse de l'homme et les facteurs spirituels qui manifestent sa puissance, entre la pensée civilisatrice et les concours secrets de la vie à la fois pré-conscients et supra-conscients. Nous ne pouvons modeler le monde à notre image qu'à condition de nous être modelés nous-mêmes à l'image de Dieu. La nature, c'est l'œuvre de Dieu ; la civilisation, c'est l'œuvre de l'homme ajoutée à l'œuvre de Dieu. La civilisation peut donc modifier la nature, mais à condition de prendre d'abord appui sur elle. Elle

prouve que la terre a une histoire, et on pourrait dire qu'elle est en quelque sorte la participation du monde à sa destinée.

La notion de civilisation ainsi précisée, il est intéressant de rechercher quelle *influence* exercent en fait *les facteurs politique, social, économique*, sur les rapports des civilisations. C'est ce que fait M. René Pinon, bien connu en particulier des lecteurs de la *Revue des Deux Mondes*.

Par « rapports de civilisations » il faut entendre, explique-t-il, les échanges entre les peuples ou groupes de peuples ayant des genres de vie différents et qui portent sur les éléments psychologiques, culturels et techniques de la vie en commun. L'alliage de rapports culturels et de rapports politiques, entre peuples de civilisations différentes, est manifeste. Tout fait de colonisation, tout régime de protectorat ou de mandat met en présence deux civilisations, l'une plus évoluée, l'autre plus primitive. Il arrive également que des antagonismes politiques provoquent des conflits entre civilisations, quand le peuple qui est attaché à une civilisation exotique s'aperçoit qu'il y a interdépendance entre les ambitions d'un Etat et les manifestations culturelles de son influence. L'Etat menacé de tutelle politique se rebiffe, se replie sur lui-même. Que par ailleurs le commerce national véhicule, si l'on peut dire, des influences d'ordre culturel et rapproche les genres de vie, c'est certain ; et par contre, l'autarchie complique les rapports des civilisations, éloigne les peuples les uns des autres, et provoque un particularisme ombrageux à l'égard de toute influence venue du dehors.

Puisque les rapports, soit de politique proprement dite, soit de politique économique sont mêlés en fait aux rapports des civilisations, il importe que tous ceux qui ont à diriger la politique sur le plan international prêtent attention à l'indivisibilité de ces divers rapports et donc à la nécessité, pour l'homme politique vraiment digne de ce nom, de travailler dans le sens de la symbiose des éléments qui entrent en contact. L'auteur, en conclusion, invite à prendre conscience de leurs obligations tous ceux qui ont la claire vue des dangers de l'heure et souci de prévenir les catastrophes épouvantables dont le monde serait victime « sous la poussée des Barbares ». C'est à l'Eglise, à elle seule, de « faire la difficile discrimination de ce qui mérite d'être sauvé et de ce qu'il convient d'abandonner ».

« En face des civilisations nationales trop exclusives et qui sacrifient à l'avantage de la masse nationale la dignité de l'individu, qui l'écrasent sous un régime policier, sous des lois oppressives et des tribunaux d'exception, nous savons que le salut n'est pas là. Des formes nouvelles de civilisation tendent à se dégager du chaos où le fait politique de la guerre et le fait économique de la crise qui s'en est suivie nous ont plongés. Ces formes nouvelles ne seront viables et bienfaisantes que dans la mesure où elles seront compatibles avec tout ce que postule le christianisme, qui a apporté aux hommes les seuls éléments de progrès qu'il soit nécessaire, qu'il soit vital de sauver. *Unum necessarium.* »

3. — Les six leçons suivantes auront pour objet les principales civilisations entre lesquelles les hommes ont aujourd'hui le choix : les unes justement fières d'un passé, à des titres divers, glorieux, et l'on pense aussitôt aux civilisations occidentale, islamique, extrême-orientale, israélite ; les autres grisées par les espoirs qui les lancent à la conquête du monde : racisme et totalitarisme d'une part, communisme de l'autre.

L'étude de la *civilisation occidentale* présente un intérêt capital. Non seulement en raison de tout ce qui nous la rend chère, mais encore à cause des attaques passionnées qu'elle eut récemment à soutenir, et aussi (pourquoi n'en pas convenir ?) de certaines apologies maladroites dont on eût dû lui épargner la disgrâce. On ne peut que se féliciter du choix de la *Semaine Sociale* appelant dans la chaire professorale pour y donner ce cours un philosophe de la valeur de M. Jean Guitton.

Il définit d'abord la civilisation occidentale celle qui est née et s'est d'abord développée dans le bassin de la Méditerranée, et qui a constamment manifesté, surtout à partir du XVI^e siècle, une force d'expansion extraordinaire. Historiquement, c'est la civilisation des *cités antiques* pénétrée par le *ferment judéo-chrétien*. Qui veut préciser la nature et le mode de cette combinaison unique doit se garder de deux tentations également subtiles : celle de considérer l'apport judéo-chrétien comme un élément accidentel qui a précipité un développement nécessaire et qui se serait réalisé aussi bien sans lui, et celle de tenir la civilisation antique pour radicalement incapable de s'élever à une conception raisonnable de la vie humaine, individuelle ou sociale, comme si la nature avait été corrompue sans remède.

La véritable différence entre la tradition antique et la tradition israélite, c'est que dans la première les solutions apportées au problème de l'Etat et à celui du monde étaient rationnellement impures, c'est-à-dire qu'elles contenaient à côté d'éléments sains, des éléments troubles et parfois monstrueux, sans que les meilleurs esprits parmi les les Anciens aient pu d'eux-mêmes tirer la ligne de partage entre le pur et l'impur, sans même qu'ils y aient pensé ; d'où l'absence, dans la tradition antique, d'un développement progressif des idées philosophiques, morales et sociales. Tandis que le petit peuple juif, si dénué de ressources intellectuelles, si accablé par les vicissitudes historiques, possédait dès le commencement les germes très purs de la vérité métaphysique, par conséquent de la santé morale et politique, préservés héroïquement par la longue lignée des prophètes.

Schématiquement M. J. Guitton ramène à trois idées l'apport d'Israël : l'idée du Dieu unique et créateur, source même de l'Etre ; l'idée de la souveraine dignité de la personne humaine, homme et femme, faite à l'image de ce Dieu unique et libre ; l'idée que les personnes associées doivent rendre au Dieu unique et véritable un culte unique, première ébauche d'une société spirituelle universelle.

Mais comment allait s'accomplir en fait la symbiose ?

Il est à remarquer que la civilisation judaïque est toujours restée rebelle à l'organisation politique ; et depuis le retour de l'exil, Israël était avant tout une communauté sociale et spirituelle : un peuple, presque une église, et non pas une nation, encore moins une cité. Le Christianisme en convertissant le judaïsme a conservé cet aspect supra-politique : d'où l'indifférence calme et terrible

des premiers chrétiens à ce qui n'est pas l'Unique Nécessaire. Dès lors, la rencontre de l'esprit judéo-chrétien et de l'ordre gréco-romain ne pouvait pas se présenter comme la combinaison de deux civilisations de même nature tendant à s'équilibrer ; elle est plutôt comparable à la pénétration d'un ferment en quelque sorte *transhistorique*, qui toujours présent quoique jamais isolable, accepte toutes les structures pour les transformer du dedans. L'examen de deux aspects de cette action permet de comprendre les contradictions de la civilisation occidentale.

Comme ce ferment recèle de l'infini et donc de l'irréalisable, la transformation qu'il opère ne cessera jamais. Ce perpétuel inachèvement est nécessaire, parce que l'équilibre en hauteur que le ferment exige des formes qu'il pénètre, ne peut se réaliser que par un mouvement de dépouillement et de conversion ; d'où une alternance continue de crises et de redressements qui est un fait unique dans l'histoire. Cette inquiète recherche a un effet intérieur, substantiel quoique invisible : le développement des consciences, l'appel d'un plus grand nombre d'êtres à la vie spirituelle, en quoi consiste la vraie civilisation.

Et voici le second caractère, moins aperçu quoique très important. Le progrès de la civilisation occidentale se fait dans la contradiction et dans la lutte, manifestées par deux phénomènes constants : un phénomène d'enveloppement de la vérité à l'intérieur de l'Eglise et de corruption de la vérité à l'extérieur. Le christianisme catholique, pour s'adapter à une multitude d'âmes au cours de sa progression historique, a dû se revêtir de formes et d'expressions étrangères à sa substance, sans lesquelles les consciences n'auraient pas pu recevoir son message. C'est vérifiable pour sa liturgie, sa théologie, sa législation, sa langue, sa mentalité. D'où un *enveloppement* de germes judéo-chrétiens sous des espèces étrangères, qui a obligé le catholicisme à se réformer sans cesse à mesure qu'il se dilatait dans l'univers élevant le niveau des consciences. Mais quand cette réforme ne se faisait pas à temps par l'action des papes, des docteurs et des saints, certaines consciences impatientes, confondant l'enveloppe avec le germe, ont disloqué l'unité chrétienne. — Inversement, plusieurs vérités impliquées dans la foi catholique ont été explicitées en dehors de la tradition chrétienne et parfois contre elle. Les idées du primat de la conscience, des droits de la personne humaine, du progrès et de la justice sociale..., apportées au monde par les chrétiens, ont été transformées en arme contre ceux-ci. Mais comme ces notions avaient été dénaturées en particulier par le vieux levain du panthéisme anthropocentrique, elles étaient devenues des vérités affolées et périlleuses. Le catholicisme apparaissait comme l'ennemi des lumières, des découvertes, du progrès.

En réfléchissant sur ces deux faits, n'a-t-on pas une des clés de l'histoire passée, présente et vraisemblablement future de l'Occident ? La religion paraît en retard alors qu'elle est la source de toute avance, tandis que c'est l'antichristianisme qui cause le retard du monde. Et ce que les fils de l'Orient nous empruntent n'est souvent, sous le nom de progrès, qu'un christianisme corrompu. Le ferment judéo-chrétien n'en travaille pas moins le monde visiblement et invisiblement. La civilisation occidentale ne trouvera son équilibre que lorsque, l'Eglise étant prête à recevoir le monde, ces « vérités modernes » qui sont en fait des « vérités prodigues » reviendront à la maison du Père.

Sera-ce céder à un enthousiasme inconsidéré que de voir en de telles pages des réflexions aussi lourdes de sens que neuves en leur présentation, bien dignes de retenir l'attention, capables peut-être d'éclairer d'un jour bienfaisant et réconfortant ce qu'on a très justement appelé les luttes actuelles de l'Eglise ?

Le cours de M. Louis Massignon, professeur au Collège de France, sur la *civilisation islamique*, est, dans le C. R., réduit à un sommaire : ce que regretteront vivement ceux qui l'entendirent avec tant de charme et parfois d'émotion.

Par contre, celui du R. P. Charles, S. J., si apprécié des missiologues, retiendra plus longtemps le lecteur. Ayant à étudier les *Civilisations d'Extrême Orient*, l'éminent professeur délimite d'abord son sujet dans l'espace et dans le temps. Il n'envisagera les civilisations d'Extrême-Orient que depuis l'éclosion du bouddhisme (500 ans av. J.-C.), car il est la base de toutes ces civilisations, là même où son influence semble avoir disparu. En général, il est faux d'opposer le *statisme* oriental au *dynamisme* occidental. Ce ne sont pas deux philosophies qui s'affrontent, mais plus souvent « un appétit du côté de l'Occident et une philosophie du côté de l'Orient ». Des observateurs superficiels ont pu douter de la solidité des civilisations d'Extrême-Orient aux prises avec la technique moderne. Ils oublient qu'une civilisation, quelle qu'elle soit, n'est pas liée à une technique. En fait, l'Extrême Orient s'adapte aux conditions de la vie moderne. Sans doute le bouddhisme tend-il à perpétuer un système plus souple que fort, non hiérarchisé et invertébré. Mais n'est-ce pas, au fond, le secret de sa durée ?

On évitera, d'autre part, le jugement sommaire qui rejette en bloc une civilisation parce que sa philosophie fondamentale est fausse. « Un champ de blé n'enferme pas plus de vérité qu'une rizière. » Défions-nous des attitudes systématiques à l'égard des civilisations asiatiques. D'ailleurs, les connaissons-nous vraiment ? On peut en douter quand un maître comme le P. Charles déclare que « nous avons à peine commencé à les pénétrer. » Aussi faut-il se garder de tout jugement catégorique sur la place que l'avenir leur réserve dans le monde. — Il était bon que cela nous fût dit par un homme qui sait de quoi il parle. Nous promettons aux lecteurs de cette leçon, si riche et si neuve, des satisfactions intellectuelles de la plus rare qualité.

C'est naturellement au R. P. Bonsirven, S. J., qu'on devait demander de parler d'*Israël*. Il rappelle d'abord que Dieu avait confié à Israël la mission de porter la vraie religion au milieu des nations. Il devait devenir, non un créateur de civilisations, mais un animateur spirituel de celles qui se succèdent. C'est pourquoi il se débarrasse presque entièrement des particularismes qui pourraient entraver sa mission. Israël a cessé d'être un royaume indépendant de Palestine. Les Juifs dispersés ont abandonné l'hébreu et leur culture propre pour se mettre à parler les langues des autres

peuples et s'assimiler leurs civilisations : ils se montrent de loyaux citoyens de leurs patries d'adoption, ils en prennent les lois et les mœurs.

Cependant, malgré ces apparences, subsiste parmi eux un esprit national vivant et exigeant qui s'exprime par des observances particulières : circoncision, sabbat, lois alimentaires, etc. Ces pratiques, d'ailleurs, sont moins des rites religieux que les signes distinctifs d'un peuple, qui séparent profondément l'israélite des autres nationaux. Le peuple juif leur est farouchement attaché, à tel point qu'elles s'opposèrent à l'accomplissement de sa mission universelle, dès lors reprise par le christianisme.

Le judaïsme, de ce fait, a échoué dans sa tâche capitale. Répandu surtout parmi les nations européennes, il y est persécuté avec une violence et une méthode croissantes. Pour quelles raisons ? Les Juifs sont assimilés aux diverses civilisations et fusionnent volontiers avec toutes les races. Cependant, l'instinct populaire les attaque dès qu'il sent en eux l'étranger. Cet effort d'assimilation, perpétuel et vain, reste une impénétrable question qui pourrait se résoudre en fonction des desseins providentiels. Mais vouloir interpréter ceux-ci serait faire preuve d'une audace sacrilège. — Conclusion dont la prudence déplaira peut-être à quelque amateur des jugements absolus et sans nuances. Et pourtant, la discrétion n'a-t-elle pas les liens les plus étroits avec le discernement ?

4. — Après ce qu'on pourrait appeler les civilisations historiques, il faut bien en venir à celles, toutes neuves, qui ambitionnent de leur succéder.

M. Cuche, doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Grenoble, traite des *idoles du monde contemporain ;* plus précisément, des idoles dont le culte a pris naissance et s'est développé à une époque récente : la technique, le racisme et l'Etat totalitaire.

Evidemment la technique n'est pas toujours une idole. Mais elle le devient le jour où l'aménagement matériel des sociétés humaines nous est présenté comme une fin et comme l'unique point de convergence de toutes nos activités. Une telle conception est en opposition avec les aspirations de nos âmes chrétiennes. Elle est aussi en désaccord, comme l'établit le Dr Carrel, avec les enseignements les plus certains de la biologie.

On confond assez souvent mystique hitlérienne et Etat totalitaire. M. C. analyse avec beaucoup de pénétration l'une et l'autre. Il rappelle les origines du mythe allemand qui tend à faire des collectivités un tout vivant, distinct des êtres qui le composent, et à diviniser un peuple. Il montre l'action sur ce mythe de la théorie gobinienne de l'inégalité des races, comment on aboutit au germanisme et aux prétentions insensées du racisme. Mais il explique aussi que si la conception hitlérienne du « peuple élu » revêt une sorte de caractère religieux, la conception de l'Etat totalitaire est d'ordre politique. Il y a là une nette divergence. Le point de contact entre les deux conceptions, c'est l'omnipotence de l'Etat et le recul de la personnalité humaine, ravalée au rang de moyen pour des fins sociales. Ce qui conduit le savant professeur à conclure que le trait commun de tous ces égarements, c'est qu'ils consistent tous, depuis l'idolâtrie de la technique jusqu'à celle de la race, dans une substitution du moyen au but, dans une inadmissible déification du moyen.

N'est-ce pas encore une idole, et non pas certes la moins hideuse ni la moins cruelle, que le *communisme ?* Le R. P. Villain, S. J., étudie son influence sur les rapports de civilisation, avec l'exactitude et la méthode qu'on peut attendre d'un ancien polytechnicien, au service de la science commune aux bons travailleurs de l'*Action Populaire.*

Doctrine allemande d'origine, repensée et appliquée par des cerveaux russes, le communisme se caractérise par le matérialisme dialectique. Il prétend apporter des solutions entièrement nouvelles à l'ensemble des problèmes qui préoccupent l'intelligence et la conscience humaines. C'est dire qu'il tend à rebâtir la cité sur des plans totalement nouveaux. Certes, il doit beaucoup au caractère slave ; mais il possède un véritable génie d'adaptation au service d'une puissante mystique. Impossible de comprendre la nature des perturbations qu'il introduit dans les rapports de civilisation, sans en avoir bien pénétré l'âme. D'où la nécessité d'étudier de très près les sources philosophiques du communisme : la dialectique hégélienne et le matérialisme historique ; son principe expérimental : la lutte des classes ; son double caractère religieux et antireligieux ; son opposition foncière à toute religion, même quand des nécessités de tactique l'incitent à pratiquer la méthode de la main ouverte. Une troisième et dernière partie expose les méthodes de propagation du communisme, principalement depuis 1917, et sa puissance de rayonnemnt qui rappelle celle du christianisme à ses débuts.

Le P. Villain ne termine point sans aborder le problème de l'attitude des catholiques en face du communisme, et sans affirmer que, sous peine d'échec, cette attitude ne saurait être négative. Il faut d'abord nous réformer nous-mêmes ; il faut ensuite apporter notre concours à une puissante action de rénovation sociale qui fasse comprendre aux masses, lesquelles ne nous suivront que si nous leur présentons une chrétienté à la hauteur de sa doctrine, que l'Eglise veut avant tout leur bonheur véritable, et que les catholiques sont prêts à y travailler d'une âme sincère. Idées familières à nos lecteurs, qui aimeront les retrouver exposées en ces pages avec autant de lumière que d'autorité.

5. — Après cette revue des formes de civilisation en présence, il devient possible d'aborder les tâches proprement constructives. Comment peut-on agir sur les civilisations, et, en tout premier lieu, qui peut, qui doit agir ?

Il appartenait à Mgr Bruno de Solages, dont le cours est toujours, aux Semaines Sociales, un des plus impatiemment attendus, de situer exactement l'un par rapport à l'autre *Catholicisme et Civilisation.* Il le fit à sa manière directe habituelle, si captivante, en supposant une conversation avec des interlocuteurs d'opinions diverses. A ceux-ci, qui étaient enclins à penser que le catholicisme est lié à la civilisation occidentale, ou qu'il n'a aucun rapport à la civilisation, ou qu'il est la

civilisation véritable, il montra la part d'erreur que renferment tous ces préjugés.

Le catholicisme et la civilisation sont des réalités distinctes. La civilisation se développe au plan temporel, le catholicisme au plan spirituel. Ou plus exactement, dans la vie de la nature surnaturalisée qui constitue, en fait, la vie des hommes, le catholicisme est orienté tout entier vers cette surnaturalisation de la vie, alors que la civilisation n'englobe que ce qui, dans cette vie surnaturalisée, demeure élément foncièrement naturel. — Mais d'autre part le catholicisme contient les principes que devrait respecter toute civilisation. Ce qu'il apporte au monde, c'est une doctrine sur la destinée surnaturelle de la nature humaine : il implique, par le fait même, un enseignement sur cette nature et sur les lois de son comportement normal, car le surnaturel suppose une nature droite ou exige sa rectification. Il affirme notamment la primauté des valeurs spirituelles dans le concept même de civilisation, le droit pour les personnes humaines de n'être pas murées en quelque régime totalitaire et, dans ces perspectives, l'universelle judicature des principes de justice et de charité. Ces principes qui fondent le droit naturel ne suffisent pas, à eux seuls, à définir une civilisation.

Les civilisations en accord avec eux peuvent être diverses. Sans même parler des différences qui tiennent aux conditions diverses de vie dans le temps et dans l'espace, il peut y avoir plusieurs manières de se conformer à ces principes. Du seul fait de leur accord avec eux, les civilisations diverses acquerraient un air de famille, mais cette ressemblance laisserait subsister bien des traits personnels.

Les conséquences sont d'importance capitale. Et la première, c'est que l'évangélisation du monde n'est pas liée à son européanisation. En effet, si plusieurs civilisations catholiques sont possibles, une civilisation catholique peut s'élaborer avec d'autres éléments que ceux qui constituent l'apport proprement européen. La civilisation occidentale a besoin du catholicisme, dont elle ne s'est que trop éloignée ; mais le catholicisme n'a avec elle que des liens de fait dus à une longue communauté de vie. — Pour que les civilisations diverses s'accordent dans le respect du droit naturel, le catholicisme est irremplaçable. Seul il peut assurer leur coexistence harmonieuse en leur apportant ce principe d'unité spirituelle qu'est le respect de la justice et de la charité, parce que seul il peut fournir une atmosphère surnaturelle indispensable pour que chacune d'entre elles puisse s'épanouir en pleine conformité avec les exigences du droit naturel. L'expérience historique s'avère ici d'accord avec les enseignements de la théologie. Il est donc de l'intérêt collectif bien entendu de l'Univers de favoriser sa propagation. — En retour, les civilisations sont le chantier du règne de Dieu. Une civilisation conforme au droit naturel est nécessaire au plein épanouissement du surnaturel. Aussi, dans l'intérêt même du catholicisme, est-ce un devoir de travailler au progrès des civilisations. Leur variété permettra un épanouissement plus riche, parce que multiforme, du règne de Dieu. Cependant, « le rôle des chantiers est de disparaître quand l'édifice est élevé ». Un jour les civilisations feront place au royaume des cieux, mais les élus qu'elles auront contribué à former en garderont quelque empreinte. En attendant, dans un monde en travail pour s'universaliser, le devoir est, plus que jamais, de témoigner de l'universalité du catholicisme. Et voilà, certes, un devoir dont on ne saurait méconnaître ni l'importance ni la diversité des applications.

Le catholicisme est donc un merveilleux *agent de coopération entre les civilisations*. M. Jacques Maritain, qui fait à cette occasion ses débuts aux Semaines Sociales, va nous dire comment. Posant le problème dans le concret, il montre qu'à une même époque, la nôtre, coexistent des civilisations d'origine diverse et d'âge divers. Pour ne rien préjuger, et en prenant pour point de repère chronologique les siècles où le Moyen Age chrétien a donné ses plus hautes réalisations culturelles, on peut distinguer sommairement des civilisations d'origine pré-médiévale (chinoise, hindoue, islamique...), médiévale (civilisations occidentales) et nouvelles (soviétique, fasciste, nationale-socialiste). A priori, il peut sembler que du seul fait qu'ils participent à l'unité supra-temporelle de l'Eglise, les chrétiens engagés dans ces diverses civilisations exercent d'une manière suffisamment efficace leur office d'agents de coopération entre elles. En fait, il n'en est pas ainsi. Pour l'efficacité de cette action, il faut que le christianisme pénètre la vie sociale et culturelle elle-même. Des problèmes spéciaux se posent à ce sujet, concernant les trois catégories de civilisations distinguées. Nous regrettons de ne pouvoir suivre le docte professeur dans l'examen de ces problèmes et ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à son texte si lourd de sens, merveilleusement suggestif.

Qu'apparaît-il, après cette analyse, du rôle d'agent de coopération joué par le catholicisme à l'égard des civilisations ? Sur le plan des activités purement temporelles et politiques, ce rôle, normal de soi, souffre aujourd'hui de graves empêchements, du fait que les diverses civilisations actuellement données sont loin d'être des civilisations vitalement chrétiennes. Le catholicisme exerce pourtant en profondeur son action unificatrice. Mais il y a un autre plan, celui des activités religieuses et spirituelles, considérées notamment dans leurs incidences sociales et temporelles. C'est ici que doit apparaître de la façon la plus manifeste le rôle dont il s'agit. D'où la nécessité de préparer cette chrétienté en espérance qu'est la coopération des catholiques de tous les pays et de tous les régimes de civilisation. D'où le devoir de travailler aussi à l'ébauche d'une chrétienté à venir et à réaliser effectivement dans le social-temporel.

6. — Nous restons encore dans l'ordre de la doctrine avec les deux cours suivants. M. Ch. Flory nous dit *pourquoi les civilisations sont appelées à collaborer*. Il n'ignore pas le trouble qui peut naître dans les esprits en face de la crise des rapports de civilisation. Sans doute, les oppositions actuelles font apparaître sous un jour violent la diversité des formes de civilisation. Mais elles manifestent aussi, par un besoin d'unité et d'universel, la solidarité organique et spirituelle de l'humanité.

Diversité et unité : ce sont les deux termes du problème que posent les rapports de civilisation

et qui comportent deux solutions : une solution de force visant à la domination, à l'absorption ou à l'élimination des autres formes de civilisation (*Crois ou meurs* des anciens Turcs, totalitarisme récent) ; une solution de collaboration comportant, non une limitation réciproque d'expansion et d'activité, mais une convergence ascendante qui sauvegarde les singularités enrichissantes en les associant à la poursuite d'une fin supérieure. — C'est en vertu d'une loi de nature que les civilisations diverses sont appelées à collaborer. L'unité humaine, pour être ce qu'elle doit être et se parfaire, doit devenir union vivante et spirituellement enrichissante : d'où les apports d'une génération à une autre, d'une nation à une autre, d'une civilisation à une autre. On n'ignore pas les erreurs et les tares radicales de certains de ces apports, entre lesquels l'idéal transcendant du catholicisme nous aide à faire un choix. Mais le danger serait plus grand si chaque individu, chaque groupe politique ou social, chaque civilisation était une entité close et souveraine, une autarchie ne relevant que d'elle-même. La collaboration est commandée par l'intérêt général. Mais elle implique une modification profonde et souvent un renversement d'attitude morale. — D'où un double effort institutionnel et moral. Il importe d'abord de limiter les occasions des conflits et, s'ils viennent à surgir, d'assurer leur règlement pacifique : c'est l'organisation des rapports sociaux, dont le développement du droit marque les étapes à travers les âges. Elle a embrassé et encadré peu à peu toute l'activité humaine, soit par le droit privé, soit par le droit public, dont la dernière discipline s'ébauche à peine et manque encore de certains organes essentiels : le droit international. On ne nie pas les difficultés à prévoir de l'opposition entre le juridisme individualiste et l'évolution raisonnable du droit. Aussi, en fin de compte, seule la charité peut nous sortir de l'impasse. Aucune limite ne saurait être posée à sa loi universelle qui ne laisse place à aucun égoïsme sacré. Aux égoïsmes que la loi ne suffit pas à réprimer, il faut substituer à la fois l'esprit familial, l'esprit social, l'esprit public, l'esprit international, en un mot *l'esprit chrétien*.

Le cours du R. P. Mazé, des Pères Blancs, *Evangélisation et Civilisation*, est à plus d'un égard d'une importance capitale. Même après *Maximum illud*, combien de bons chrétiens en sont encore à confondre plus ou moins, et de la meilleure foi du monde, action missionnaire et action coloniale ? Qu'ils lisent donc les justes et fortes pensées qu'inspirèrent à un missionnaire authentique la méditation des directives de l'Eglise et le contact personnel avec les civilisations indigènes. Civiliser, observe-t-il très justement, n'est pas la fonction propre de l'Eglise missionnaire ; c'est la fonction essentielle de l'Etat, car elle est de l'ordre temporel. Mais l'Eglise y collabore de bien des manières ; rien d'humain ne lui est étranger. A cet égard, l'ampleur de son action charitable et la profondeur de son activité intellectuelle sont, pour la civilisation des pays de mission, d'une valeur inestimable. Cependant l'Eglise n'étant ni une institution philanthropique ni une école philosophique, mais une société créée par Jésus-Christ pour mettre à la portée de tous le salut éternel, il en résulte que les efforts de l'action missionnaire tendent à l'établissement de l'Eglise indigène, tandis que l'action coloniale se justifie par le développement prudent de la civilisation indigène. Chacune a donc, dans son domaine propre, de justes limites que l'autre doit respecter. Et une cordiale collaboration est possible pour le bien de tous, principalement sur le terrain social. — Pourquoi n'avouerions-nous pas qu'en lisant ces pages, et en particulier de longs extraits du *Directoire* des Pères Blancs, il nous est arrivé de penser que beaucoup de conseils marqués au coin de la meilleure sagesse seraient aussi valables chez nous ? Et ce n'est pas si surprenant, notre activité au milieu d'une société paganisée se rapprochant plus ou moins de l'apostolat missionnaire.

7. — Le R. P. de la Brière, S. J., nous introduit d'emblée dans les applications pratiques par une belle leçon sur *les formes politiques de coopération entre peuples de civilisation différente*. Il signale en particulier le régime du protectorat et celui du mandat, insistant d'ailleurs surtout sur le second, le plus en faveur aujourd'hui. Fortuitement adopté en 1919 pour les anciennes colonies allemandes et pour diverses régions levantines démembrées de l'empire ottoman, ce régime s'inspire tant d'une préoccupation de concorde politique que d'un dessein d'harmonie sur le plan des rapports de civilisation entre la puissance mandataire et la puissance autochtone. Les formes distinctives de civilisation de celle-ci sont équitablement respectées, sans être cependant regardées comme immuables. Le cadre politique qui les respecte ne doit nullement tendre à les immobiliser pour toujours. La règle internationale qui circonscrit les franchises et libertés dignes de respect est constituée par les limites de l'ordre public et de la morale publique, conception qui rend un hommage, peut-être involontaire, à la loi supérieure dont l'autorité juge et domine toutes les lois positives issues de la volonté des hommes. La lecture de ces pages, aussi richement documentées que fortement pensées, sera pour tout homme réfléchi la meilleure sauvegarde contre les téméraires assertions d'une ignorance passablement audacieuse. Ne pouvait-on pas lire, il y a quelques mois, sous une plume française, que la grande faute de nos hommes d'Etat, dans le Proche-Orient, avait été de ne pas transformer le régime du mandat en colonisation pure et simple ? Les paroles inconsidérées et sottes ne sont, hélas ! pas toujours inoffensives.

C'est aux *formes économiques de coopération* que nous initie ensuite M. Maurice Byé, professeur d'Economie politique à la Faculté de Droit de Toulouse. L'effort principal, dans des économies indigènes encore largement agricoles ou artisanales, lui paraît devoir porter sur le crédit agricole ou artisanal. En enrichissant l'agriculture qui manque de moyens d'exploitation, on fortifie la race, on lui permet de faire face à ses besoins de première nécessité, donc de penser à la satisfaction de ses besoins de luxe et à l'achat de produits de qualité. Enfin, on raréfie l'afflux vers l'industrie et on élève ainsi indirectement la rétribution de la main-d'œuvre agricole. — Le professeur se demande comment pourrait être organisée cette direction

du crédit international. Il décrit le rôle des organismes coopératifs et corporatifs dans les pays emprunteurs, spécialement dans l'agriculture, le rôle des Etats emprunteurs, des Etats prêteurs et des banques, enfin celui des organismes internationaux. Le déséquilibre des populations, conclut-il enfin, entraîne la circulation des capitaux qui seule peut enrichir la moitié pauvre du monde. La circulation des capitaux suppose celle des produits. Nous vendrons d'abord en prêtant ; nous achèterons plus tard pour recevoir intérêts et amortissements. Mais alors nous pourrons accepter d'acheter sans courir le même danger social qu'aujourd'hui, car nos fournisseurs plus riches, travailleront en conditions sociales équilibrées avec les nôtres. Par une régression générale de la sous-consommation et de la misère, la coopération économique entre pays disposant d'instruments de travail d'égale puissance aura rendu possible la sauvegarde des différentes civilisations. Et nous pourrons réaliser un monde meilleur que le présent, où les pauvres hommes sont venus « à l'adoration non du Christ, mais de Ford ».

Les formes sociales de coopération ne sont pas moins importantes, comme le montre M. J. Danel, professeur à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Lille. Si l'on voit s'établir, sur le plan social, une certaine coopération des civilisations, c'est qu'il existe des institutions internationales qui s'attachent à la rendre possible. D'ores et déjà, ces institutions appellent à collaborer, non seulement les représentants de peuples et de formes de civilisation très divers, mais tous les groupements, nationaux et internationaux, qui s'intéressent à leur travail. Ces institutions ont élaboré une méthode qui est celle de la division du travail entre divers organes, spécialement dans chacune des diverses formes que peut revêtir cette collaboration : législation du travail, lutte contre certains fléaux sociaux, etc. Elles aboutissent à faire adopter des règles communes d'activité et à en obtenir le respect par les communautés humaines auxquelles elles s'adressent. — Ces diverses formes de collaboration ne connaissent pas que des succès faciles. Dans certains cas elles ne réussissent qu'à mettre en lumière les conditions requises pour certaines collaborations, ou qu'à circonscrire les éléments qui leur font échec, ou qu'à poser le problème dont la solution doit précéder une collaboration efficace. Parmi ces institutions, la plus remarquable est l'organisation internationale du travail, dont M. D. expose l'objet, la méthode, les résultats. Il termine en signalant seulement les autres, parmi lesquelles la très importante organisation de l'hygiène, qui nous protège tous... et que nous ne connaissons même pas.

La coopération intellectuelle pourrait paraître à quelques-uns, sinon superflue, tout au moins d'importance secondaire : dans une société où le matérialisme a tout envahi, l'esprit ne court-il pas le risque d'être injustement déprécié ? Dans une leçon d'une haute portée philosophique, le R. P. Delos, O. P., professeur à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Lille, établit que la coopération intellectuelle est exigée, et par les éléments intellectuels qu'inclut la civilisation, et par les facteurs irrationnels qui contribuent à son développement. D'où l'aspect moral de cette coopération. La première coopération intellectuelle que nous constatons se manifeste par les échanges scientifiques et la généralisation de l'emploi des techniques. Mais cette connaissance de l'univers qu'est la science implique la connaissance de l'homme, de sa destinée, de son rapport avec le reste du monde. Il n'y a de culture que là où il y a connaissance de l'ordre établi entre les choses et les hommes. Ainsi la science doit mener à la culture. Or la culture unit les hommes. Un second élément intellectuel de toute civilisation consiste en une doctrine de l'homme, du monde, de la société. — Quant aux facteurs irrationnels (race, nationalité, contraintes sociales accumulées par l'histoire) qui jouent un rôle naturel dans le développement des civilisations, ils ne sont bienfaisants que s'ils respectent la primauté du spirituel. Le problème de la coopération intellectuelle est ainsi lié à celui de la culture et de l'humanisme : par là, il revêt un aspect moral.

Si la collaboration internationale traverse en ce moment mille difficultés sur les plans politique et économique, dans le domaine des choses de l'esprit, au contraire, la coopération se développe sans cesse. C'est ce que démontre Mgr Beaupin. Ces liaisons intellectuelles ont leur centre de coordination dans *l'Organisation internationale de coopération intellectuelle* de la Société des Nations. Les résultats de cet immense effort dépendent évidemment de l'esprit dans lequel ils sont poursuivis : les catholiques ont donc là encore un rôle capital à jouer.

8. — Il nous resterait à parler des enseignements présentés aux auditeurs de la *Semaine* et aux lecteurs du C. R. en dehors des leçons magistrales proprement dites : dans le discours de Mgr l'Evêque de Versailles exposant la transcendance de l'Evangile sur toute civilisation ; dans l'admirable synthèse dogmatique à laquelle Mgr d'Herbigny donna pour titre : *Message du Christ et de l'Eglise aux civilisations ;* dans l'émouvante veillée religieuse où M. Thellier de Poncheville montra dans le Christ l'agent de la pacification mondiale ; et aussi dans deux conférences un peu en marge du sujet, mais dont l'actualité ne saurait échapper à personne et dont la valeur sera vivement appréciée des lecteurs : une de Madame Etienne, surintendante au P. O.-Midi sur *la Question des Loisirs* (il ne s'agit pas d'opinions plus ou moins discutables, mais, ce qu'on apprécie toujours, d'expériences vécues) ; et une de M. Ph. de Las Cases sur *l'activité des catholiques sociaux en 1936.*

Nous voici au terme d'une analyse qui fut souvent plus sèche que nous n'aurions voulu, qui aura peut-être pourtant, du moins nous l'espérons, fait connaître un ouvrage de la plus haute valeur, de ceux qu'il n'est pas permis d'ignorer quand on veut parler sans trop d'impertinence de problèmes auxquels l'actualité nous ramène tous chaque jour.

« Et puis après ? » dira peut-être encore quelque incorrigible Zoïle. Car elle n'est pas éteinte, la race de ces hommes qui méprisent à priori tout ce qu'ils ne connaissent pas et accueillent toujours avec le même scepticisme l'information qui les éclairerait sur ce qu'ils ont résolu d'ignorer. A présent qu'il n'est plus possible de mettre en doute

la valeur doctrinale des enseignements donnés aux *Semaines Sociales*, l'Eglise ne manquant pas une occasion de les recommander, le grief le plus ordinaire des contempteurs irréductibles semble être le peu d'efficacité, pour ne pas dire l'inutilité pratique de cet effort. Il serait vain d'offrir la lumière à ceux qui ne veulent pas voir. Pour les autres, pour ceux qui ne demandent qu'à s'éclairer, M. André Fabre, au lendemain du Congrès jociste de Paris, montrait dans un excellent article de *Lyon-Soir* le lien étroit qui unit au catholicisme social sous sa forme la plus intellectuelle les mouvements spécialisés de l'Action catholique :

« Eh bien ! non. La *Semaine* n'est pas seulement une réunion d'intellectuels, une parlotte de professeurs « distingués et bien intentionnés » ; elle n'est pas seulement un rite dans la vie du catholicisme français, elle est un moteur qui entraîne un prodigieux mouvement. Elle mord en plein sur la réalité, elle entraîne le mouvement des masses qui se dessine et prend la forme d'une vraie révolution, une reconquête des foules ouvrières au Christ. Depuis près d'un quart de siècle, on se plaisait à saluer le retour des élites au catholicisme. Mais on n'en ressentait que plus douloureusement l'absence des foules des travailleurs manuels, qui semblaient, par l'incroyance même où l'évolution sociale les avait condamnés, séparés plus profondément encore des élites. Comment jeter un pont entre le petit groupe d'hommes qui vivaient d'une vie spirituelle toujours plus haute et la multitude que notre état social vouait au matérialisme ? Prétendre y arriver par des cours et des conférences, quelle dérision ! »

L'auteur rappelle qu'on en était venu à se demander, parfois, s'il ne faudrait pas en fin de compte généraliser l'expérience du P. Rutten s'astreignant à vivre la vie des travailleurs manuels pour reprendre avec eux le contact. Autant dire qu'on ne savait plus que faire.

« Aujourd'hui, grâce à l'immense appel de la J. O. C. tout est changé. On sait quelle est cette révolution. Mais ce que nous voulions souligner aujourd'hui, c'est l'union étroite de pensée et d'effort, *la communion* comme disent les chrétiens qui existe entre le mouvement ouvrier et les *Semaines Sociales.* »

Et c'est rigoureusement vrai. Au reste, bien des semainiers pourraient dire combien favorable fut le climat des *Semaines Sociales* à la germination, particulièrement laborieuse chez nous, de la graine apportée de Belgique. Aussi lorsqu'il nous fut donné de suivre, aux brûlantes journées de la mi-juillet, le *Congrès du dixième anniversaire* [1], d'admirer la tenue irréprochable à tous égards de ces milliers de jeunes ouvriers et ouvrières, cette liberté joyeuse si parfaitement disciplinée, cette force tranquille et intelligente, pacifique et résolue, cet enthousiasme réaliste, conscient des difficultés affrontées tous les jours, redoutables certes, mais vincibles parce que vaincues, cette obéissance parfaite à des consignes parfois bien sévères, reçues avec une clairvoyante confiance, gardées coûte que coûte avec une courageuse ténacité auréolée de bonne humeur, sous la conduite de jeunes chefs qui ne veulent être que des *responsables*, la pensée qui nous venait à l'esprit était celle même qu'exprimait quelques jours après M. J. Durand dans le *Nouvelliste de Bretagne* :

« Au cours d'une conversation que j'avais hier matin avec lui, mon ami Ernest Pezet, député du Morbihan, parlant de la triomphale manifestation qui valut, dimanche dernier, aux 80.000 jocistes réunis au Parc des Princes le sourire et la sympathie de Paris, me faisait cette réflexion qu'il me permet de rapporter : « Quelle ironie amère est la nôtre quand nous songeons aux désapprobations, aux attaques que nous valurent, à nous les précurseurs de ce mouvement social chrétien, notre attitude, nos paroles, nos écrits..., pourtant plus modérés, si on peut dire ! » Cette réflexion, je me la faisais hier au sujet des *Semaines Sociales de France*. Les premiers semainiers, dont je suis, et qui sont encore très nombreux ici, se souviennent des incompréhensions, des suspicions, des critiques dont les premières *Semaines Sociales* furent la cible. Que les temps ont changés ! »

Plaise à Dieu que les mauvaises querelles d'hier s'apaisent enfin. Il ne peut être vain de l'espérer, quand d'indéniables progrès ont été réalisés déjà dans cette voie. Aussi ne nous reste-t-il plus qu'à faire nôtre l'admirable prière de M. Marcel Légaut dans un livre que nous citions en commençant, sur lequel il nous plaît aussi de finir :

« Quand vous venez, Seigneur, parmi les ruines branlantes, sous les espèces d'une civilisation naissante ; quand vous visitez la terre, caché sous l'immense fermentation de cette génération qui va donner au Monde un vin nouveau, il est peu de chrétiens qui sachent vous reconnaître, car il en est peu qui vous attendent... Ce n'est pas ainsi que S. Paul fit accueillir dans l'Eglise la marée des peuples païens... L'Eglise est le sel de la terre : mais elle est moins faite pour conserver ce qui est que pour aider à devenir ce qui sera demain. Et sa Mémoire n'est fidèle au passé que parce que ce passé est tout tourné vers un avenir qu'il a préparé et pour lequel il s'est consumé. Oh ! Seigneur, mettez en nos cœurs l'attente plénière qui nous donnera l'intelligence du temps présent, et nous fera vraiment les ouvriers des croissances de votre Royaume parmi les hommes ! Pour vous attendre, Seigneur, il faut croire à votre venue. Augmentez notre foi ! » (P. 19-20).

II. — L'esprit social a travers les revues

Parmi tous les congrès qui se sont tenus à Paris, en cet été qui fut celui de l'Exposition, nous voudrions retenir ici ceux qui intéressent l'Apostolat social et qui se sont imposés à l'attention des revues : Congrès des Secrétariats sociaux (5 et 6 juin), de la Confédération française des Professions (du 16 au 19), de la C. F. T. C. (27 juin), à la fin du mois congrès de la Mère au Foyer et de la Famille Chrétienne. En juillet la J. O. C. fêtait son dixième anniversaire.

1. — Pour être informés sur le congrès des Secrétariats Sociaux, il nous faut ouvrir la *Chronique Sociale*, leur organe en même temps que celui des Semaines Sociales. La livraison de juillet contient un bon C. R. des séances de ce Congrès.

Le premier rapport, où M. l'abbé Goismard a tracé un tableau fort instructif de l'activité de l'année, nous apprend que l'Union compte aujourd'hui 72 secrétariats affiliés et 7 en voie d'affiliation. Viennent ensuite des rapports suivis de discussions sur la liberté syndicale et sur l'Entr'aide batelière, puis la question des loisirs (sur laquelle

[1] La J. O. C. vient d'éditer un magnifique *Album-Souvenir*, illustré de plus de 200 photos, qui fait revivre les différentes manifestations de ces journées triomphales. Souvenir pour les congressistes, l'Album peut être pour nous un très précieux document. En vente à la J. O. C., 12, avenue de la Sœur-Rosalie, Paris 13e ; 3 f. 50.

nous reviendrons), la question des classes moyennes [1], enfin la dépopulation des campagnes dans son rapport avec les lois sociales. M. Adrien Toussaint, membre de la Commission Permanente du Conseil National Economique, trace d'abord un tableau de la situation, dont voici le résumé :

« Dans toutes les régions de la France, les villages peu à peu se vident, en particulier dans le Sud-Ouest, les départements de l'Est et la Franche-Comté. On voit des fermes abandonnées, des agglomérations presque désertes... Les ouvriers agricoles français, devenus presque introuvables, sont remplacés par des étrangers de plus en plus nombreux. On peut citer des communes où la proportion des ouvriers agricoles étrangers atteint neuf dixièmes. Il est peut-être encore plus significatif de noter que des propriétaires exploitants eux-mêmes se mettent à quitter la terre. Des familles entières s'en vont et l'exode risque de se généraliser. »

Quelles sont les causes de cette situation ? Certaines sont bien connues à force d'avoir été dénoncées.

« Mais la répercussion directe ou indirecte d'une législation récente a malheureusement contribué à donner aux paysans de nouveaux motifs d'abandonner la terre. Les charges qui pèsent sur l'exploitant sont devenues intolérables et le mettent dans une situation souvent inférieure à celle de la plupart des petits salariés. Propriétaires et fermiers, dont les familles ne sont pas rarement nombreuses, versent pour leurs ouvriers des sommes affectées aux assurances sociales et aux allocations familiales, alors qu'eux-mêmes ne peuvent en profiter, bien qu'ils en aient un besoin parfois beaucoup plus réel. L'Office du blé a causé des déceptions. Le Parlement n'apporte aucun soin dans l'élaboration des lois appliquées à l'agriculture. Les prix agricoles sont à un niveau très inférieur à celui des prix industriels. »

Dans ces conditions, comment les ruraux ne seraient-ils pas attirés vers la vie urbaine ? Comment n'en viendraient-ils pas à penser « que dans le pays il n'y a qu'une classe privilégiée, la classe ouvrière, pour laquelle ils sont condamnés à produire à bon marché » ? — Les remèdes sont à la fois d'ordre économique et d'ordre éducatif. La tâche éducative et courageusement assumée par la J. A. C. est la J. A. C. F. Il faut refaire l'âme paysanne ; mais il faut aussi faire cesser le déséquilibre entre l'industrie et l'agriculture, revaloriser les produits agricoles.

« A l'issue de ce Congrès, il n'est pas sans intérêt de prendre véritablement conscience du témoignage qui émerge des débats. Il fut un temps où être « social » c'était appuyer les revendications ouvrières dans toute la mesure où elles tendaient à rendre aux travailleurs la dignité dans leur vie et à rétablir dans la cité le règne de la justice et de l'ordre véritable. Ce stade est aujourd'hui dépassé. Les événements ont prouvé d'une manière éclatante l'interdépendance de tous les éléments du corps social. Ne vouloir s'attacher qu'à faire disparaître les maux qui atteignent l'un de ces éléments, sans se préoccuper en même temps des répercussions directes ou indirectes de ces efforts dans les autres domaines de la vie sociale, c'est refuser de voir les réalités et risquer de se faire dépasser par la vie elle-même. Le corps social a besoin d'équilibre. Aucun de ses membres ne saurait être sacrifié au profit des autres : ce serait courir à la ruine du corps tout entier. Chacun a besoin de tous, et tous ont besoin de chacun. La justice doit régner partout et ne pas faire l'objet de distinctions néfastes. »

[1] La prochaine publication in extenso de ce rapport par la *Chronique Sociale* nous permettra d'y revenir. Voir *Ami* du 15 juillet, p. 435.

2. — Du 16 au 19 juin, la C. F. P. a tenu à Paris son V^e^ Congrès National. Il n'est pas douteux que, grâce au dévouement persévérant de ses militants et la menace des événements aidant (en bien des cas, *initium sapientiæ timor...*), ce mouvement a progressé dans le monde patronal. Par ses 32 syndicats nationaux, ses 216 sections interprofessionnelles locales, ses 14.000 membres (nombre qui ne cesse de croître), la C. F. P. ou *Confédération Française des Professions*, mouvement patronal catholique, compte dans le pays. Nous remarquons à ce Congrès, entre autres personnalités officielles, la présence de M. Gignoux, président de la C. G. P. F. Ce seul fait témoigne que, sur le terrain patronal, l'organisation chrétienne n'a pas vis-à-vis des autres organisations la même position que sur le terrain ouvrier. L'accord et même la compénétration y sont plus faciles. La C. F. P. n'en a pas moins un rôle irremplaçable, et ce rôle consiste à faire entendre, dans le milieu patronal, une voix authentiquement chrétienne, à porter dans les affaires un souci de spiritualité, trop souvent oublié dans le passé, et que M. Gignoux a réclamé comme une nécessité vitale.

Les préoccupations actuelles de la C. F. P., étudiées en un certain nombre de rapports, ont été résumées en un *Manifeste*. Soigneusement préparé par un travail de plusieurs mois, exprimant une pensée commune, ce Manifeste mérite d'être connu. On n'y trouve pas un plan complet (et qui pourrait se flatter de tracer par avance les lignes précises de la cité future ?), mais plutôt des directives en vue de l'action immédiate. — Les deux premiers points du Manifeste affirment l'esprit et la méthode selon lesquels la C. F. P. entend conduire son action réformatrice :

« Point premier : *Primauté du spirituel*. — La C. F. P. affirme la primauté du spirituel. C'est sa raison d'être. Aucune construction solide ne s'élèvera « sur les bases du libéralisme et du laïcisme ». Elle appelle les industriels et commerçants catholiques à pratiquer, dans la vie professionnelle, une religion qui ne soit pas de façade, et à réaliser les vérités que les Encycliques *Rerum Novarum*, *Quadragesimo Anno*, *Divini Redemptoris...* n'ont cessé de rappeler... Nos droits découlent d'un devoir initial. Le patron, comme l'ouvrier, ne doit jamais oublier que les prérogatives et avantages qu'il réclame sont subordonnés au strict accomplissement de ses devoirs d'état et entraînent des responsabilités non seulement matérielles, mais morales...

Point deux : *Nos méthodes*. — Nos méthodes rejettent d'une part la thèse marxiste de la lutte des classes, d'autre part le postulat pratique du capitalisme libéral qui jette l'homme contre l'homme. — Nos méthodes ne connaissent que la collaboration. — Elles craignent toute rupture brusque de l'état social comme susceptible de produire un mal plus grand que le mal à guérir ; elles ne supposent pas l'éternité du régime du salariat, mais elles s'attachent présentement à réformer dans son cadre les institutions ; elles partent de cette idée que le vrai progrès est fait de tradition et de réforme. — *Elles donnent le pas à l'évolution sur la révolution*. »

Les points suivants visent à régler le crédit pour en bannir les abus ; ils affirment l'autorité patronale, non sans l'ouvrir avec prudence à la collaboration ouvrière ; à l'entreprise moderne s'impose un équipement social : « le service social ne doit plus être considéré comme un correctif aux abus du libéralisme économique, mais comme un rouage de l'entreprise et de la profession. » Les derniers points s'occupent de la réforme des sociétés de capitaux, de l'organisation professionnelle, — « non pour constituer un bloc opposé au bloc des masses ouvrières, mais en vue d'aménager une production rationnelle où tous les êtres humains

qui se rassemblent pour une même tâche en reçoivent, ensemble et chacun, moyens d'existence et bonheur », — enfin de la restauration de l'autorité de l'Etat, celui-ci restant l'arbitre souverain en tant que chargé du bien commun.

Les travaux du Congrès gravitaient autour de ce Manifeste, tous marqués des mêmes qualités de courage et de prudence. En somme, les animateurs de la C. F. P. ne se sont pas arrêtés à de stériles bilans, ni perdus en vains discours ; mais ils ont en vérité préparé des lendemains laborieux et constructifs. Et déjà le travail a repris.

3. — Quelques jours plus tard, les ouvriers chrétiens réunis dans la C. F. T.C. fêtaient le cinquantenaire du syndicalisme chrétien en France. Ce n'est pas que la C. F. T. C. remonte à cinquante ans. Les débuts furent modestes, presque inaperçus.

« Deux œuvres sont à l'origine du mouvement : l'Association de Saint-Labre, fondée en 1882 par le Fr. Expérien, des Ecoles chrétiennes, et l'A. C. J. F., que de Mun lança en 1886. Là commença l'apostolat du travailleur par le travailleur.

La loi de 1884 vient faire cesser l'isolement de l'ouvrier et lui permet de défendre ses intérêts. Dans le Nord, à Lyon et à Paris, sous l'impulsion des Frères et de quelques prêtres, se fondent les premiers Syndicats, qui connaissent les vicissitudes les plus diverses. En 1887, huit ans avant la fondation à Limoges de la C. G. T., le Syndicat des employés du commerce et de l'industrie voit le jour [1]. »

A l'exemple des employés et sous leur égide, d'autres syndicats se forment dès 1898 : métallurgie, habillement, livre. Ces organismes se groupent en 1919, et c'est la *Confédération française des Travailleurs chrétiens*. A son premier congrès confédéral, en 1920, participaient 518 syndicats, représentant 140.000 membres. Ce nombre restera presque stationnaire, puisque les effectifs sont évalués à 150.000 membres en juin 1936. Depuis lors il a plus que doublé : il y a quelques mois, le chiffre officiel était de 300.000, et hier, à la Semaine Sociale de Clermont, le rapport de M. de Las Cases nous apprenait que les effectifs se stabilisaient à 500.000. Après ce bond magnifique, n'est-ce pas la lente progression qui va reprendre ? Car bien des obstacles se dressent sur la route. Sans doute il y a les incompréhensions, les odieuses brimades, les prétentions du totalitarisme de gauche. Mais il y a un autre obstacle que relève le P. du Passage, dans les *Etudes* du 20 juillet :

« Le plus difficile à surmonter se loge au fond des cœurs, dans l'inertie congénitale au tempérament français. Le vieil individualisme de la race répugne à l'association. Entendons-nous. Sitôt que les circonstances se font graves, que l'atmosphère devient belliqueuse, il est assez facile de sonner des ralliements. Ligues et groupes, surtout en terrain politique, enrôlent alors, sous des drapeaux de couleurs diverses, des troupes ardentes. Il est malaisé par contre d'assurer les cohésions désirables et durables, aux heures normales, sur le plan économique où nul panache ne flotte au vent, où les résultats les meilleurs échappent aux espérances immédiates. Alors les lassitudes antérieures ou consécutives à l'action ont vite fait de produire leurs objections et de répéter cet « *A quoi bon ?* » refrain des abstentions ou de la débandade. »

Les progrès n'auraient-ils pas été plus rapides, si tous les prêtres s'étaient préoccupés d'inculquer, dans leurs œuvres, ce sens social, base de l'action syndicale ? En tout cas et à prendre les gens comme ils sont, la lenteur de la progression n'est pas sans comporter des avantages.

« Car les foules n'apportent pas toujours une force proportionnée à leur nombre. La *Confédération générale du Travail* éprouve aujourd'hui pour son compte, et peut-être à son dam, cette vérité ou cette faiblesse. Les masses qui viennent de l'envahir sont aussi dépourvues de formation syndicale qu'impatientes de toute discipline. Et déjà les discussions en résultent, accusant, même aux yeux du public, les difficultés de chefs souvent débordés par leurs troupes.

Par contre, les nouveaux inscrits à la C. F. T. C. ont dû faire preuve d'une décision plus réfléchie et plus ferme. Ils ont dû, pour venir, remonter un courant dont les événements du jour faisaient un impétueux torrent. C'est dire qu'ils ont subi la sélection sévère qu'impose le sacrifice. L'on peut compter davantage sur leur valeur et leur persévérance.

Ces mêmes événements, en opérant ce triage des personnes, renforcent aussi chez les militants du syndicalisme chrétien la confiance en leurs principes... »

Nous parlions des incompréhensions. Le P. du Passage examine une objection qui a cours en certains milieux patronaux :

« (L'objection) déclare qu'en donnant leur adhésion aux principes chrétiens du syndicalisme, certains travailleurs s'en tiennent à cet hommage platonique et verbal. Car, en pratique, ils oublient, dans les conflits d'intérêts, le message supérieur dont ils ont la garde. La loi de la collaboration, inscrite au premier paragraphe de ces consignes, se trouve vite méconnue. C'est la lutte que ces chrétiens préconisent, sinon de façon explicite et par les méthodes du marxisme, au moins par les procédés de leur opposition systématique. Et leur âpreté à soutenir des revendications chimériques n'est pas moindre que celle des révolutionnaires intégraux. »

Des sphères patronales l'objection a gagné d'autres cercles plus larges. Qui n'a entendu parler de ces syndicats chrétiens, syndicats purement revendicatifs, et qui usent même de surenchère pour se faire une clientèle, bref, de syndicats aussi révolutionnaires que les rouges ?

Les syndicats chrétiens ont la riposte facile. Comment ne seraient-ils pas revendicatifs « quand la justice de leur cause se heurte à des incompréhensions ou à des obstinations » ? Au reste, qui connaît le *Plan de la C. F. T. C.* [1] sait bien que son action ne se borne pas à l'obtention d'avantages matériels immédiats. Et s'il arrive aux syndicats chrétiens de s'unir occasionnellement, pour un objectif limité et en respectant l'honnêteté des procédés, avec des syndicats neutres ou révolutionnaires, qu'on lise, avant de le leur reprocher, la *Lettre de la Congrégation du Concile* au cardinal Liénart (cf. *Ami* 1929, p. 616).

Sans prétendre vider le débat (il faudrait pour cela examiner chaque cas en particulier), sans non plus cacher sa sympathie pour la C. F. T. C., le R. P. du Passage concède, « puisque des hommes faillibles sont en présence, que le bon droit n'est pas constamment, entièrement, du même côté. » Et il souhaite « que pour juger sainement la cause adverse, chacun des intéressés fournisse toujours l'effort de la considérer un moment comme la sienne. Cet échange des situations, même en restant spéculatif, assurerait d'heureuses mises au point, des conciliations plus faciles. L'esprit de justice découvrirait des terres ou des perspectives inconnues, et la charité mutuelle, s'il s'agit de chré-

[1] *D. A. P.*, 10 mai, p. 1091. — Voir plus loin *Bibliographie*.

[1] Cf. *Ami* du 9 juillet 1936.

tiens en litige, reviendrait fortifiée de l'excursion salubre. »

Quoi qu'en pense et quoi qu'en dise le monde, l'Église « multiplie à l'égard du syndicalisme chrétien les témoignages de bienveillance » (du Passage, *ibid.*). Le plus récent et non le moindre lui a été décerné à l'occasion de ce cinquantenaire, par la Lettre du cardinal Pacelli :

« ...Que cette formule d'organisation professionnelle, selon les directives pontificales, soit aujourd'hui d'une importance et d'une urgence exceptionnelles, qui le niera devant les prétentions monstrueuses d'un autre syndicalisme, qui est avant tout le serviteur d'une politique révolutionnaire, fondée sur la haine, la lutte des classes, et le mépris de l'autorité et de la propriété ? ...Or on n'arrachera les ouvriers à d'aussi périlleux attraits qu'en leur offrant des associations rigoureusement professionnelles celles-là, établies et régies selon les principes de la foi et de la morale chrétiennes, animées d'esprit évangélique et d'un sincère amour de concorde et de conciliation. N'est-ce pas précisément la formule libératrice du Syndicat chrétien qui apparaît plus que jamais pour préparer l'avènement d'un ordre corporatif pleinement satisfaisant, le meilleur moyen de résoudre actuellement la question sociale ?

Cette formule, ce programme, la Confédération française des travailleurs chrétiens en particulier peut aujourd'hui se rendre le témoignage d'y avoir été fidèle. L'épiscopat français s'est, plus d'une fois et en des termes non équivoques, porté garant du bon esprit qui anime les Syndicats chrétiens. Rien ne pouvait davantage consoler le cœur du Saint-Père, qui saisit avec joie cette heureuse occasion pour vous renouveler ses bienveillants compliments et ses ferventes exhortations... » [1].

Après un tel témoignage et un tel encouragement, on voit le cas qu'il faut faire de certaines imperfections inhérentes à tout ce qui est humain. Concluons par ce ferme jugement du P. du Passage : « Pour quiconque écoute la voix de Rome, la cause est donc depuis longtemps entendue. »

4. — La même livraison des *Etudes* consacre un article au Congrès de « *La Mère au Foyer* ». La *Chronique Sociale*, en son n° de juin, avait déjà attiré l'attention sur ce même congrès et souligné l'intérêt du sujet traité.

« Dès 1925, rappelle E. Baudoin, l'Union féminine civique et sociale, dont la secrétaire générale est Mlle Butillard, est entrée en action, parallèlement et bien vite en liaison avec Mlle Baërs, championne de la cause en Belgique. » En 1933, un premier congrès international, consacré au travail industriel de la mère et à ses conséquences sur le foyer ouvrier, s'est tenu à Paris. Vœux, pétitions, démarches, campagnes d'opinion, ne sont pas restés sans résultat [1].

Le Congrès de 1937 avait choisi pour sujet : *La Mère au foyer, ouvrière de progrès humain.*

« De ce titre et des études qu'il a commandées (nous citons toujours les *Etudes*), deux idées principales se dégagent : la mère qui se consacre à son foyer travaille non seulement pour son mari et ses enfants, mais pour la société et l'humanité, tant par son rôle d'éducatrice que par le maintien de la famille, cellule sociale, et par le rayonnement de son exemple, de son expérience et de ses conseils au delà du cercle familial. De ce chef, son œuvre est si haute qu'elle fait échec aux théories outrancièrement féministes qui jugent la mission familiale insuffisante à satisfaire les aspirations féminines. »

[1] *Croix*, 10 juin ; *Chronique Sociale*, juillet ; *Dossiers de l'A. P.*, 25 juin.

[1] *L'Ami* du 8 avril 1937, p. 237, a déjà signalé quelques réalisations sur le terrain des Allocations familiales.

Comme échantillons de ce féminisme dévoyé, Mlle M. Perroy, dans la *Chronique Sociale*, cite ce mot de Mme Kollontaï : « L'ancienne forme de la famille devient tout simplement un embarras ; elle détourne inutilement les travailleurs d'un travail plus productif et autrement sérieux. » Et cet autre d'un journal féminin : « La femme au foyer, c'est un frein à la marche du progrès. » Contre de telles erreurs, le Congrès a voulu rétablir la vérité et la lancer dans l'opinion : la mère au foyer est ouvrière de progrès humain.

« Loin de freiner le progrès, le vrai progrès humain, écrit Mlle Perroy, celui qui exalte l'homme tout entier, sans le diminuer ni le mutiler, la mère, assidue à sa tâche essentielle, le fait pour ainsi dire avancer par chaque battement de son cœur.

Nous avons aujourd'hui beaucoup de peine à ne pas confondre l'agitation et l'action, ce qui fait du bruit et ce qui opère avec efficacité. C'est pourquoi la tâche maternelle n'est pas assez estimée. Parce que, semblable à l'ouvrière des Gobelins, la mère travaille à l'envers de la trame, on ne la voit pas, mais tout sort de ses mains.

On a souvent cité la phrase de Napoléon : « Un grand homme est l'œuvre de sa mère. » Combien de génies ont remué le monde et donné au progrès une avance merveilleuse, qui auraient avorté misérablement, sans la patience d'une mère, attentive à l'éveil de l'esprit, au développement des jeunes facultés ! Une mère absente pendant toute la journée de travail, présente seulement le soir et harassée, aurait-elle pu réussir cette œuvre de longue haleine ?

Dans le n° consacré par la *Vie Catholique* à la mère au foyer, M. le chanoine Bardy, parlant des mères des saints, écrivait : « Bien souvent, presque toujours même, elles disparaissent dans le rayonnement de la gloire qui environne leurs enfants. » Mais qui pourra calculer leur part dans le véritable progrès de l'humanité, celui qui l'élève vers sa fin ?

On peut en dire autant des mères des prêtres. Que de vocations n'ont germé et fleuri, porté leur fruit, que grâce à la ferveur d'un cœur de mère penché sur un cœur d'enfant ! Et quand on mesure la fécondité surnaturelle d'une vie sacerdotale et son influence profonde, on n'hésite pas à affirmer que non seulement les âmes qui, personnellement, bénéficièrent du sacerdoce de leurs fils, mais la société elle-même doit un hommage de reconnaissance à ces mères, qui ont été par l'action de leur enfant et de Dieu d'admirables Ouvrières de Progrès humain. »

Le Congrès ne s'est pas contenté de dresser une thèse. Des résolutions ont été prises, et le passé garantit que ces résolutions ne sont pas platoniques. Les diverses organisations atteintes par ce Congrès travailleront à les réaliser, à les faire aboutir : qu'il s'agisse des conditions économiques permettant à la mère de rester au foyer, ou encore de l'éducation ménagère, ou de la préparation de la future mère à son rôle intégralement compris.

Cette série de Congrès, dont chacun nous a révélé un aspect particulier de l'apostolat social en France, a été couronnée par l'apothéose jociste. Si nous ne nous y arrêtons pas, c'est que le « miracle jociste » a forcé l'attention de tous ; la grande presse, trop souvent silencieuse en pareils cas, en a porté les échos aux quatre vents. De cet ensemble se dégage une impression réconfortante.

« Toutes ces forces jeunes se rejoignent, soucieuses d'établir les connexions d'un ensemble. — Alors ne convient-il pas de penser que sous l'écume de la tempête actuelle, des courants se forment, capables de porter le vieux monde vers des eaux plus profondes et plus calmes ? Tous ces traits épars, dont notre vue trop courte

ne distingue pas encore la signification cohérente, sont peut-être ceux-là mêmes dont Dieu se sert pour écrire l'annonce et la promesse d'un avenir meilleur. [1] »

5. — La question des loisirs reste à l'ordre du jour. Dans un précédent n°, l'*Ami* s'en est déjà occupé. Il a notamment défini le loisir et montré l'importance du problème pour les œuvres catholiques. Pour fournir à nos lecteurs de nouveaux aperçus, nous mettrons sous leurs yeux un certain nombre d'articles qui n'ont pu trouver place précédemment.

Voici d'abord un article des *Etudes* (5 juillet). Après avoir rappelé « qu'il ne faut pas identifier le travail avec l'activité, ni le loisir avec l'inaction », l'auteur, le R. P. André Marc, analyse l'activité de l'homme, il en hiérarchise les diverses manifestations. C'est d'abord l'activité de travail, par laquelle l'homme subvient aux nécessités de sa vie temporelle : domaine de la production économique, de la technique au service de cette production. Cette activité est sans doute pénétrée de raison, car elle est domination de la matière. Mais la raison se mutile, si elle s'absorbe exclusivement dans cette activité, « si elle n'a d'autre idéal que l'activité technique des arts utiles, si elle n'envisage que la manufacture pour oublier en elle la source de toute énergie, l'esprit. A ne plus penser qu'à cela, elle se néglige comme âme et conscience qui a sa destinée propre. Elle fait une fin de ce qui n'est qu'un moyen, se laisse posséder par le corps, au lieu de le maîtriser. » — « Le résultat, selon le mot de M. Le Cour Grandmaison à la Chambre des députés, c'est que l'homme a été mis au service de la production. »

Le loisir est donc nécessaire. Il apparaît comme une libération de l'activité humaine par rapport aux sujétions matérielles. Alors se déploie une autre activité, gratuite celle-là, et libre ; « elle n'a pas besoin pour se produire de motif autre que soi. » Tels sont le jeu, l'art, la science en tant que recherche désintéressée du vrai. A s'en tenir là, toutefois, la libération de l'homme ne serait pas complète. « C'est que sous le désintéressement de l'art ou de la science un subtil égoïsme peut se glisser... Ne serons-nous pas tentés de prendre pour fin suprême le culte de notre esprit, cette conquête de notre intérieur et du monde extérieur ?... » Notre contemplation donc doit s'achever en Dieu ; notre activité doit avoir son épanouissement dernier et total dans l'union à Dieu, en cette Vie de Dieu qui est Activité et qui est Repos.

La hiérarchie des activités humaines étant ainsi établie, suivent les conséquences.

« Si le labeur servile et manuel n'est pas tout ni le principal pour nous, ni la plus humaine de nos énergies, il n'aura d'autre sens que de permettre, par le soulagement des besoins matériels, l'activité supérieure de l'esprit : sa culture libérale...

Le machinisme moderne prend dès lors toute sa signification. La technique y est telle qu'il permet à la main-d'œuvre « un gain meilleur dû à un travail moindre ». Après avoir longtemps fait payer ses services, il « libère progressivement le travailleur en assurant une part de sa tâche... Il n'est pas chimérique de prévoir une ère où l'homme, grâce à un machinisme plus souple, moins onéreux, mieux amorti, sera délivré de certaines sujétions, tout en profitant d'une vie matérielle plus égale en ses faveurs et dont les largesses seront plus accessibles à la masse » « La machine pour les loisirs de l'homme, et les loisirs de l'homme pour la gloire et l'amour de Dieu en son Christ... », tel est l'ordre. »

[1] P. du Passage, *Etudes*, 20 juillet 1937.

Ces dernières réflexions montrent que le problème de la réduction des heures de travail ne peut pas se ramener à un expédient pour résorber le chômage ; il y a plus, il s'agit de culture humaine. Idéal chimérique ? Non ; mais difficile à atteindre, sans doute.

« La grandeur de l'idéal constitue la difficulté de cette « marche vers le loisir ». Lui seul cependant fera que « la diminution du temps de travail, si elle est la conséquence de la technique, soit l'occasion d'un progrès humain. » Ce que requiert la solution du problème, ce n'est pas tant une organisation économique et sociale, déjà fort délicate, qu'une éducation morale : éducation des besoins, modération des convoitises au bénéfice des exigences spirituelles...

La tâche urgente est donc l'apprentissage du loisir de l'âme, activité de l'esprit plus qu'activité du corps, culture intellectuelle plus que culture physique. Non pas que celle-ci n'ait aussi sa place. Le sport est sain, mais n'est pas tout... »

Faire l'éducation des loisirs, les organiser. Cette conclusion rejoint celle de M. Eblé, dans un leader de *Professions*, du 22 mars :

« Elle est bien de notre époque cette expression « organisation des loisirs » !... Il a fallu toute l'absorption de l'homme par la machine et toute la rupture qui s'en est suivie des cadres d'une vie normale dans la famille et dans la cité, pour qu'en offrant des loisirs on soit amené à en organiser l'usage. Libre de ses gestes, l'homme reste désemparé !... Les loisirs posent donc une bien profonde question, qui est proprement d'éducation, ou, si l'on veut, de rééducation. Ils donnent le moyen de mettre l'homme dans un mode de vie plus humain...

L'organisation est nécessaire, parce qu'il faut offrir quelque chose à celui qui cherche ; ainsi séparée de toute idée de contrainte, elle doit choisir non de sévères emplois du temps, d'avance condamnés, mais des récréations qui améliorent la vie et rétablissent des solidarités fondamentales. »

L'auteur ajoute : « Ainsi entendue, organisation ne jure plus avec loisirs, ni éducation avec agrément. » Au reste, le temps n'est plus où l'on discute dans l'abstrait. Les loisirs ouvriers existent en fait ; et si leur organisation ne s'établit pas avec le concours des catholiques, une fois de plus la réalisation se fera sans eux, et il leur restera, trop tard, à gémir sur une civilisation en divorce avec la vie chrétienne.

La C. G. T. s'est mise au travail sans attendre, avec « la puissance financière que lui confèrent ses millions d'adhérents ». Les *Dossiers de l'A. P.* (10 juin) nous donnent un aperçu de cette activité. Trois sections fonctionnent : Librairie syndicale, Centre d'éducation ouvrière, Bureau de Tourisme. L'article que nous utilisons est spécialement consacré à cette dernière création.

Le Bureau de Tourisme se propose d'abord un but de coordination. Car des organisations existent déjà qui lui ont fait sans tarder leurs offres de service : Amis de la Nature, Centre laïque des Auberges de la Jeunesse, Association touristique des Cheminots, etc. Il s'agit ensuite de renseigner les individus et les familles : faisant connaître les facilités de voyage, recherchant (par l'intermédiaire des instituteurs syndicalistes) des « chambres d'hôte » chez les paysans et dans les fermes. On a même organisé un « Crédit-Vacances », « sorte de Caisse d'épargne ouvrière, qui assure des vacances à forfait contre des versements modiques. »

« La C. G. T., en créant le Bureau de Tourisme, a compris quels services ce bureau pourrait rendre pour la propagande des idées syndicales et le développement

d'une culture prolétarienne. — D'abord, tout naturellement, les travailleurs étrangers, faisant partie de la F. S. I. (Féd. Syndicale Internat.), s'adresseront à lui quand ils viendront en France... Mais même entre syndiqués cégétistes français, le tourisme sera l'occasion de rencontres qui renforceront la camaraderie et permettront une plus grande compréhension mutuelle. On prévoit également que lorsque le citadin vivra, en pleine campagne, dans une « chambre d'hôte », et partagera, le soir, la table de famille, il sera amené à une vue plus juste de l'âme paysanne et de ses préoccupations. Et d'autre part, le paysan, qui dans l'ensemble est resté réfractaire à la mystique du Front populaire, ne s'apprivoisera-t-il pas au contact de ces ouvriers ?...

Qui ne voit l'influence que pourrait avoir dans ce sens (d'une culture prolétarienne) un guide au courant de l'histoire du mouvement ouvrier ? — Des syndiqués viennent-ils en touristes à Paris, on leur ferait voir la Sainte-Chapelle, mais aussi le Mur des Fédérés et le Faubourg Saint-Antoine, en leur donnant les explications que ces visites peuvent comporter... Eh bien ! ces guides, la C. G. T. les forme. Dans ce but, *l'Institut Supérieur Ouvrier* a déjà institué des cours spéciaux... »

Le loisir doit servir à la culture de l'homme. La C. G. T. l'a compris. Mais ses guides, tout occupés de propagande révolutionnaire, ne conduiront pas sur les routes d'un humanisme chrétien. Fort heureusement les catholiques eux aussi sont au travail. Nos lecteurs savent que le Congrès diocésain de Lille et celui de l'A. C. J. F. ont été consacrés à la question des loisirs ; après celle de Versailles, la *Semaine Sociale* de Clermont, soucieuse de sauver la personne humaine en péril, lui a réservé une leçon documentaire. Les renseignements suivants sont extraits d'un article paru dans *Professions* (22 mai) ; plutôt qu'un article, ce sont des notes de travail et d'étude, que l'auteur, M. Maurice Eblé, a dû reprendre pour son rapport au Congrès des Secrétariats Sociaux.

Ces notes débutent par un rappel de principes ; elles montrent l'avance qu'ont déjà prise les catholiques par leurs œuvres, et les possibilités immenses qui s'offrent à eux, étant donné la clientèle qu'ils peuvent atteindre. Quand il s'agit de réaliser, il est bien évident que c'est à chaque groupement de travailler dans son secteur. Mais une organisation nationale et diocésaine est aussi nécessaire. Que fait-on ?

« Nous ne sommes qu'au point de départ, mais on travaille sérieusement.

Au national. — ...Un Secrétariat est créé, 31, rue de Fleurus, Paris 6e (Union des Œuvres ouvrières). Son rôle initial est de concentrer les renseignements, d'aiguiller vers les spécialistes, d'effectuer des démarches d'intérêt général. Les matières traitées sont rangées dans les compartiments suivants :

I. La Maison, jardins ouvriers, petits élevages. — II. Arts collectifs et fêtes : théâtre, cinéma, concerts, conférences, cercles. — III. Exercices physiques : gymnastique, sports et athlétisme, aviation. — IV. Culture personnelle : morale et religieuse, lectures, conférences et cours, enseignement ménager, enseignement professionnel, enseignement des arts d'agrément. — V. Excursions, tourisme, camping, villégiatures, colonies de vacances.

Les quatre premières divisions se rapportent aux loisirs courants et aux « week-end », la 5e aux « week-end » et aux congés. Chacune de ces divisions comporte des manifestations ou organisations spéciales ; ainsi I. Expositions et concours ; — II. Fêtes familiales, enfantines ; — III. Concours et fêtes, formation des moniteurs, terrains et stades ; — IV. Visites de musées, d'expositions ; — V. Circuits, « auberges » et cantonnements, organisation de voyages, hôtels et pensions...

Au diocésain. — Nous nous référons à l'exemple de Paris. Des réunions se tinrent par catégories : jeunes gens, groupes féminins, groupes familiaux ; les grands groupements y furent tous présents. On y examina les besoins auxquels répondre, et surtout les possibilités de services que chacun est capable de rendre... Puis fut créée l'Association « *Joie et Loisirs* » (31, rue de Bellechasse, Paris 7e), ayant le rôle d'un Office de renseignements, de coordination et d'initiative. Un secrétariat s'y constitue. »

Ces notes s'achèvent par une série d'initiatives déjà prises : sujets d'études, préparation de services de visites pour la capitale, recherche de villégiatures familiales (enquêtes menées par la F. G. S. P. F., la L. O. C., l'A. C. J. F.).

Cet effort, digne d'admiration, si nous l'avons dressé en face de l'effort cégétiste, ne doit pas pour autant être regardé comme inspiré par une mesquine rivalité. Cet esprit partisan n'est pas celui des bons ouvriers que nous avons cités. Pour eux, il s'agit tout simplement de servir, de répondre en chrétiens aux besoins nouveaux de leurs frères, et, dans ce mouvement où s'élabore peut-être une nouvelle civilisation, d'être présents.

(A suivre).

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — J'ai lu avec plaisir et reconnaissance dans le n° du 12 août votre réponse à ma consultation sur le « péché véniel ». Me permettez-vous de vous dire bien simplement pourquoi j'estime la réponse insuffisante, du moins au point de vue où je me suis placé ?

1° J'ai relu attentivement les textes de Billot que vous me soumettez. La distinction entre ce que Dieu veut *(id quod)* et le mode dont il le veut *(sub gravi vel sub levi)* est éclairante, supposé au préalable la possibilité *métaphysique* d'une distinction entre véniel et mortel. Or l'objection première mettait en question une telle possibilité. Envisageant le moyen, *reduplicative ut sic,* dans sa relativité, d'*ordo ad finem,* je me demandais comment, en vertu même de cette relativité, une déviation *circa media* n'entraînait pas inéluctablement — de nécessité que j'oserais appeler métaphysique — une déviation *circa substantiam ordinis.* Et cela vaut pour Dieu lui-même, qui ne peut changer les essences...

De vrai, le cardinal Billot semble s'être surtout placé au point de vue *psychologique :* à preuve, cette comparaison tirée des amitiés humaines qui, dans le cas, me paraît *(salva reverentia)* trop anthropomorphique. Un ami, si grand soit-il, n'a pas le droit d'exiger que toute notre activité lui soit référée. D'où possibilité de poser des actes « non référibles ».

2° Les 2° et 3° difficultés demandaient des éclaircissements sur l'interprétation du *non referibilis.* — *Finis in concreto, finis in abstracto* sont des distinctions utiles, tout comme le *bonum in communi,* mais insuffisantes dans le domaine de l'action qui est toujours celui du concret.

Comment Billot, qui a soutenu si énergiquement la nécessité de Dieu comme base de l'obligation morale (or tout péché véniel fait face antithétiquement à une obligation), peut-il se contenter de cette notion abstraite de bien en général ? Pour le chrétien en particulier le précepte, même *sub levi,* se présente comme l'impératif d'une volonté personnelle qui nous « ordonna » vers elle, *sub ratione finis.* Dès lors, nécessité absolue de nous considérer nous-mêmes et nos actes comme une relation à cette fin.

Tout péché, et le péché mortel en particulier, ne peut